

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

DU LUNDI 11 MAI 2009

L'an deux mille neuf, le lundi 11 mai à 18 h 00, le Conseil Municipal de la Commune de FOIX, convoqué le 5 mai 2009, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de M. Jean-Noël FONDERE, Maire.

Présents : M. FONDERE – Melle MASSAT - M. BERDEIL – Mme DELAVERGNE – M. SENSSAC – Mme PERRAMOND – Mme CLAIN – M. LAGUERRE – Mme CALAS – Mme CORRAZE – M. BATY - M. ROUMIEU (arrivé à 18 h 15) – Mme PORTET – M. ALBA – Mme SUBRA – MM. AUTHIE - NAVARRO – Mme FRANCO.
M. FOIS – Mme TERRE – MM. DIMON – FABRE – RACINE.

Absents ayant donné procuration : M. MELER (à M. SENSSAC) – Mme GONZALES (à M. ALBA) – Mme CANAL (à Mme DELAVERGNE) – M. BOUZONVILLE (à M. BATY) – Mme BESSOU (à Mme TERRE).

Absent : M. SEEL.

Monsieur FONDERE, ouvre la séance à 18 h 00.

Mme FRANCO, nommée à l'unanimité secrétaire de séance, procède à l'appel des conseillers.

Le compte rendu de la séance du conseil municipal du mardi 24 mars 2009 est approuvé par le Conseil Municipal.

Vote : pour = unanimité

GROUPES DE TRAVAIL

Monsieur le Maire propose, suite à l'installation de M. Racine en qualité de conseiller municipal, de modifier la composition des groupes de travail "Urbanisme – Habitat – Cadre de vie" et "Ecoles – Enfance Jeunesse" afin qu'il participe à ces deux groupes de travail.

Vote : pour = unanimité

AFFAIRES FINANCIERES

- **Inscription de dépenses en section d'investissement**

Monsieur le Maire propose d'autoriser l'inscription en section d'investissement de dépenses d'acquisition de biens mobiliers d'une valeur inférieure à 500 € qui revêtent un caractère de durabilité.

Vote : pour = unanimité

- **Subventions aux associations 2009**

Monsieur le Maire propose, dans le cadre des crédits inscrits au budget 2009, d'attribuer des subventions de fonctionnement à diverses associations locales.

Monsieur Senssac propose d'attribuer la subvention suivante :

- Francas de Foix (secteur jeunesse) : 52 581 €

Vote : pour = unanimité

Monsieur Senssac propose d'attribuer la subvention suivante :

- GIP Mission locale : 6 321 €

Vote : pour = unanimité

Madame Perramond propose d'attribuer la subvention suivante :

- Fond Unique Habitat : 3 500 €

Vote : pour = unanimité

Monsieur le Maire propose d'attribuer la subvention suivante :

- Amicale des secrétaires de Mairie : 40 €

Vote : pour = unanimité

Monsieur Senssac propose d'attribuer la subvention suivante :

- Hand Ball Club Montgailhard Pays de Foix : 400 €

Monsieur Racine s'interroge sur le périmètre d'activité de cette association, Foix n'apparaissant pas dans son intitulé.

Monsieur Senssac précise que cette association a changé de dénomination, de Hand Ball Club Foix Montgailhard à Hand Ball Club Montgailhard Pays de Foix mais que son activité reste inchangée. Il fait savoir qu'il suggérera à cette association de solliciter des financements auprès des communes du Pays de Foix.

Monsieur Foix souligne qu'il s'abstiendra sur le vote de cette subvention conformément à la position adoptée lors de la répartition des subventions aux diverses associations.

Monsieur Foix rappelle que lors de la séance du conseil municipal de février dernier, il avait été convenu que la question de la création d'un office municipal des sports serait inscrite à l'ordre du jour du groupe de travail Sports, hors, cette inscription n'est toujours pas intervenue.

Monsieur Senssac répond que la prochaine réunion du groupe de travail sera consacrée aux différents travaux concernant les équipements sportifs, mais que cette question sera inscrite lors d'une prochaine réunion.

Vote : pour = 25 – abstentions = 2 (FOIS – FABRE)

- **Demandes de subventions**

Monsieur Senssac propose de solliciter l'aide financière de l'Etat au titre du Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance (FIPD) pour la mise en œuvre de diverses actions proposées dans le cadre des travaux du Conseil locale de sécurité et de prévention de la délinquance.

1. Médiation sociale au Jardin de l'espace de l'ancien collège :

Montant prévisionnel : 66.000 € - subvention sollicitée : 19.000 €.

2. Prise en charge de la consultation médicale obligatoire dans le cadre des ivresses publiques et manifestes :

Montant prévisionnel : 3.300 € - subvention sollicitée : 1.650 €.

3. Actions d'aide à l'exercice de la parentalité :

Montant prévisionnel : 5.000 € - subvention sollicitée : 2.500 €.

4. Soutien aux associations de protection des citoyens consommateurs :

Montant prévisionnel : 6.000 € - subvention sollicitée : 6 000 €.

5. Création d'une mission d'éducateur médiateur sociale sur les trois collectivités Ferrières, Foix, Montgailhard :

Montant prévisionnel : 53.000 € - subvention sollicitée : 26.000 €.

Vote : pour = unanimité

Monsieur Roumieu rejoint la séance à 18 h 15.

AFFAIRES IMMOBILIERES

• **Modification transfert de biens à la CCPF**

Madame Delavergne propose, dans le cadre des dispositions de l'article 1321-1 du CGCT, d'autoriser la modification du procès-verbal de mise à disposition de la Communauté de communes du Pays de Foix concernant les terrains d'emprise de la déchetterie route de l'Herm (délibération du Conseil Municipal du 31 janvier 2002).

Vote : pour = unanimité

• **Bilan des opérations immobilières 2008**

Monsieur le Maire propose de délibérer, conformément aux dispositions de l'article L 2241-1 du CGCT, sur le bilan des opérations immobilières réalisées par la commune en 2008 tel qu'il est annexé au compte administratif :

- Acquisition parcelle N° AN 48 et 72 chemin de la Graousse (délibération du 17 décembre 2007).

- Acquisition d'un hangar à usage de dépôt aux Bruilhols (délibération du 22 octobre 2007).

- Cession des parcelles N° BM 281-320-321 le Moulinery (délibération du 17 décembre 2007).

Vote : pour = unanimité

DELEGATION DE SERVICES PUBLICS – MARCHES PUBLICS

• **Rapports annuels 2008 DSP**

Monsieur le Maire propose, conformément aux dispositions de l'article L 1411-3 du CGCT, de présenter les rapports de gestion des délégations de service public établis par les délégataires et concernant le Camping – la Fourrière auto – l'Aire d'Accueil des Gens du Voyage – la Navette urbaine.

Monsieur Navarro présente le rapport concernant le Camping.

Monsieur le Maire présente le rapport concernant le service de Fourrière automobile.
Monsieur Dimon d'interroge sur la prise en charge de la destruction.
Monsieur le Maire précise que lorsque le propriétaire est défaillant ou inconnu, la collectivité prend en charge les frais de destruction.

Madame Delavergne présente le rapport concernant la gestion de l'Aire d'Accueil des Gens du Voyage.

Monsieur Racine s'interroge sur les dégradations.

Madame Delavergne répond que ces dégradations interviennent au niveau du poste de relevage ou des branchements électriques doivent être sécurisés, l'intervention du SMDEA a été demandée.

Madame Delavergne présente le rapport du service navette.

Monsieur Fabre fait remarquer que le service de navette ne commence pas suffisamment tôt le matin pour permettre à certaines personnes de venir travailler en train à Foix.

Madame Delavergne souligne que certains horaires ont été supprimés en raison d'un défaut de fréquentation.

Monsieur Racine demande si une desserte du CHIVA peut être envisagée.

Monsieur le Maire précise que la commune n'a pas la compétence pour desservir d'autres communes, cependant, le projet de préfiguration de SCOT sur le territoire inclus le transport public.

DSP Fourrière automobile 2009 – 2012

Monsieur le Maire propose, conformément aux dispositions de l'article L 1411-12 du CGCT et conformément au rapport transmis le 24 avril 2009, d'autoriser la signature du contrat de délégation de service public « fourrière automobile » pour la période 2009 – 2012 avec le garage Proudhon.

Vote : pour = unanimité

- **DSP Gestion de l'Aire d'Accueil des Gens du Voyage 2009-2012**

Madame Delavergne propose conformément aux dispositions des articles L 1411-7 du CGCT d'autoriser la signature du contrat de délégation de service public « gestion de l'AAGV » pour la période 2009 – 2012 avec la société ADOMA.

Vote : pour = unanimité

- **Mise à jour de la délégation de l'article L 2122-22 du CGCT**

Monsieur le Maire propose, suite à la loi du 17 février 2009 modifiant l'article L 2122-22 du CGCT, de modifier le 4^{ème} alinéa de la délibération du 21 mars 2008 portant délégation d'attribution du conseil municipal comme suit :

« de prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget. »

Vote : pour = unanimité

TRAVAUX

Avenants aux marchés de travaux « bâtiment canoë kayak » et « Halle aux Grains »

1 / Monsieur le Maire propose d'autoriser la signature d'avenants aux marchés de travaux concernant le chantier d'extension du bâtiment canoë kayak :

- **lot N° 6 peinture - Spiedéco : enduit épais**

montant du marché initial : 5 992,51 € HT

montant de l'avenant : 246,40 € HT

- **lot N° 7 électricité – E2CM : prises informatiques supplémentaires**

montant du marché initial : 17 709,00 € HT

montant de l'avenant : 140,00 € HT

Vote : pour = unanimité

2 / Monsieur Laguerre propose d'autoriser la signature d'avenants aux marchés de travaux concernant le chantier de réfection de la halle aux grains :

- **lot N° 1 gros œuvre – Sicre : moins values sur diverses prestations (location bennes à déchets, nettoyage, reprise des marches)**

montant du marché initial : 20 819,84 € HT

montant de l'avenant N° 1 : 8 569,90 € HT (délibération du 17/11/08)

montant de l'avenant N° 2 : - 4 266,22 € HT

- **lot N° 3 couverture – Falguié : remplacement du zinc par de l'ardoise et habillage bois des gaines électriques**

montant du marché initial : 151 275,50 € HT

montant de l'avenant : - 3 398,00 € HT

- **lot N° 4 peinture – MP Antico : peinture dorée**

montant du marché initial : 27 089,00 € HT

montant de l'avenant : 1 200,00 € HT

- **lot N° 5 dallage – Midirev : dalles comblanchien**

montant du marché initial : 93 622,50 € HT

montant de l'avenant : 600,00 € HT

Vote : pour = unanimité

ENVIRONNEMENT

• **Rapport annuel sur le prix et la qualité de l'eau 2008**

Monsieur Berdeil propose, conformément aux dispositions de l'article L 2224-5 du CGCT et suite à la réunion du conseil d'exploitation du service municipal de l'eau du 12 mars 2009, du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable pour l'exercice 2008.

Monsieur Racine demande si un traitement spécifique doit être appliqué afin de combattre une éventuelle contamination de l'eau du Prat d'Albis.

Monsieur Berdeil répond que plusieurs méthodes de traitement existent. La méthode la plus efficace est recherchée et sera celle retenue, en concertation avec les services de la DDASS, pour le traitement de cette eau.

PERSONNEL

- **Création d'emplois saisonniers**

Monsieur le Maire propose d'autoriser la création de postes d'agents saisonniers pour renforcer les services municipaux pendant la période d'été entre juin et septembre 2009 :

- services Hôtel de Ville : 4
- services techniques : 8
- service de l'eau : 2
- service police municipale : 4
- base de loisirs de Labarre : 2

Vote : pour = unanimité

- **Création de postes statutaires**

Monsieur le Maire propose d'autoriser la création de 2 emplois statutaires d'adjoint d'animation territorial de 1^{ère} classe (avancement de grade).

Vote : pour = unanimité

AFFAIRES GENERALES

- **Délégation à l'ADACFA de la gestion du compte de soutien TSA**

Madame Clain propose, dans le cadre des dispositions du code de l'industrie cinématographique, d'autoriser la délégation à l'ADACFA de la gestion du compte de soutien de la Scène Nationale de Foix et de l'Ariège N° 4.162.213 et de la consultation de la base de données SOFIE lui correspondant.

La gestion de ce compte qui est alimenté par la taxe sur le prix des entrées aux séances organisées dans les établissements de spectacles cinématographiques (TSA) permet à l'ADACFA de financer des travaux de gros entretiens, de réparations et le renouvellement du matériel cinéma.

Vote : pour = unanimité

- **Débat annuel sur la formation des élus municipaux**

Monsieur le Maire propose, conformément aux dispositions de l'article L 2123-12 du CGCT de débattre sur la formation des membres du Conseil Municipal.

Vote : pour = unanimité

- **Informations article L 2122-22 du CGCT**

⇒ Monsieur le Maire informe de la vente de 2 concessions funéraires - cimetière route de l'Herm.

⇒ Monsieur le Maire informe des marchés à procédure adaptée conclus en application des dispositions de l'article 28 du code des marchés publics :

- mission d'étude structure/fluides/acoustique/bâtiment (restructuration Scène Nationale) groupement J. ROBERTS SAS Ingénierie – 84.150 € HT.
- acquisition produits phytosanitaires services techniques - Ets ROCVERT SA (2.933 € HT) – Ets BHS SAS ((3.385 € HT – 1.075 € HT).
- travaux réfection stade d'honneur Rugby Courbet – Ets TURPLAC – 6.635 € HT.
- mission SPS rénovation restructuration Espace O.CAROL – Bureau VERITAS – 1.980 € HT.
- marché travaux réhabilitation installations électriques – divers sites de la ville - SPIE SUD OUEST (13.600 € HT – 5.900 € HT) – ARTEC (5.240 € HT)
- contrat ligne de trésorerie (budget principal) – 1 800 000 € - durée 1an – BFT Collectivités publiques (Crédit Agricole) – indice Eonia / T4M – marge 0,65% - Commission de réservation 0,20 %

L'ordre du jour étant épuisé Monsieur le Maire lève la séance à 19 h 25.

FOIX, le 13 mai 2009

La Secrétaire de séance,

Le Maire,